

Des agnelles élevées à l'herbe

Quel que soit l'objectif d'âge à la mise en lutte, les agnelles de renouvellement sont triées dès le sevrage. Une croissance de 200 g par jour est requise pendant la phase d'allaitement pour atteindre les poids minimums au sevrage : 25 kg à 100 jours ou 28 kg à 120 jours. Pour les agnelles nées en fin d'hiver et luttées à 8/9 mois, leur croissance continue à être soutenue (140 g par jour) du sevrage à la mise à la reproduction. Il n'y a pas de droit à l'erreur, faute de temps pour un rattrapage possible. Les meilleures parcelles sont privilégiées, en particulier les repousses derrière fauche et les prairies neuves car elles présentent aussi l'avantage d'être indemnes de parasites. L'apport de concentré devient nécessaire lorsque les quantités d'herbe deviennent limitantes, par exemple lors de la période estivale.

Pas de concentré à volonté

La distribution d'un concentré à volonté entraîne des niveaux de consommation excessifs alors que l'apport quotidien de 300 à 500 g par agnelle suffit. Le surcoût est alors équivalent à 15 kg d'aliment concentré par animal et par mois. Afin de contrôler le bon développement des agnelles, une pesée au 1er septembre est un bon indicateur. Elles doivent alors peser au moins 36 kg pour espérer atteindre le poids de 47 kg deux mois plus tard. Pour en savoir plus sur la conduite des agnelles, une fiche technique est à votre disposition sur ciirpo.idele.fr [à lire ici](#)



Photo 27 mai 2024 : la maîtrise du parasitisme interne reste la principale condition de la réussite
©CIIRPO